

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire ENSAM PARIS, session 2020

Le Directeur général de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire ENSAM PARIS, au titre de l'année 2020 :

Monsieur CAILLOU Hervé, contractuel de la fonction publique d'état de catégorie a, président, Ecole nationale Supérieure d'arts et métiers, Paris.

Monsieur ARNAUD Jean-Baptiste, contractuel de la fonction publique d'état de catégorie a, vice-président, Ecole nationale Supérieure d'arts et métiers, Paris.

Madame CHAVEL Jessica, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Paris, Paris.

Madame LACHEZE Alice, contractuel de la fonction publique d'Etat de catégorie a, suppléante, Ecole nationale Supérieure d'arts et métiers, Paris.

Madame MIAN Laure, contractuel de la fonction publique d'Etat de catégorie a, Ecole nationale Supérieure d'arts et métiers, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 22/06/2020

**Le Directeur Général de l'Ecole Nationale
Supérieure d'Arts et Métiers**

Pour le Directeur
et par délégation
Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-Christophe HIBON

Laurent CHAMPANEY